

Bulletin d'inscription (papier) à La Formation à la Distillation Moderne - 2^{ème} Niveau

Date : Samedi 01 Février 2025
Lieu : salle des fêtes - 11 Rue principale - 57320 EBERSVILLER ⁽²⁾
Formateur : Daniel HAESINGER - **Organisation :** UDSAH Moselle

COUPON-REPONSE - formation DISTILLATION 2^{ème} Niveau

A RENVoyer avant le 15/12/2024

à Patrick MARTINET - Président Association Meuse Vergers Traditions
 3 Sentier des Plantes - 55500 LIGNY-EN-BARROIS
 Tél. : 06 46 58 68 18 – Mail : patrick.martinet@meusevergerstraditions.org

Espérant vous compter nombreux à cette formation;

Patrick MARTINET

Président Association Meuse Vergers Traditions




COUPON-REPONSE :

Nom Prénom
 Adresse : Code postal : Ville :
 Numéro de téléphone : Courriel :

Participera à la Conférence / formation sur la distillation du 01 Février 2025 ⁽²⁾

A) Droit d'entrée à la formation seule + Fascicule :

- ☐ Je suis membre de l'Association Meuse Vergers Traditions ET à jour de ma cotisation 23.00 €
☐ Je NE suis PAS membre de l'Association Meuse Vergers Traditions ou non à jour de ma cotisation 40.00 €

B) Repas : (Pour des raisons d'organisation il est très vivement recommandé de prendre le repas en commun)

- ☐ Je choisis de prendre le repas 22.00 €

C) Inscription – Règlement :

Joindre impérativement un chèque à l'ordre de l'Association Meuse Vergers Traditions lors de l'inscription pour un montant de (cocher la case appropriée):

- ☐ Membre adhérent de l'Association Meuse Vergers (Formation + repas) 45.00 €
☐ NON Membre adhérent de l'Association Meuse Vergers (Formation + repas) 62.00 € ⁽⁴⁾

- Je confirme par ailleurs disposer d'une assurance personnelle et de type responsabilité civile ⁽⁵⁾

Date et signature :

- (1) Formation organisée par l'UDSAH Moselle (Union Départementale des Syndicats et association Arboricoles et Horticoles, des récoltants familiaux et producteurs d'eau de Vie naturelle de la Moselle à laquelle s'associe l'Association Meuse Vergers Traditions)
 (2) Dans la mesure du possible et en fonction des inscrits, il sera proposé un covoiturage dont les modalités restent à préciser début 2025.
 (3) Dans la limite des places disponibles – Ne tardez pas à renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné de votre chèque
 (4) Par un règlement de 60 €, un Non Adhérent deviendra adhérent à l'issue de la formation et recevra la revue Trimestrielle : Le Bouilleur de la FNSRPE.
 (5) Assurance couvrant les dommages corporels et matériels qui pourraient être causés ou survenir dans le cadre de cette formation

